

# NEWSLETTER D'ARNAC-LA-POSTE

> NUMÉRO 1 - 15/05/2020



## RÉOUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

La mairie ré-ouvre ses portes au public, sans rendez-vous, à partir du lundi 18 mai 2020 aux horaires suivants : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h.

**Rappel :** Dans les lieux publics, je mets un masque et j'applique les gestes barrières notamment la distanciation sociale. Soyons solidaires !

## REPRISE DE L'ÉCOLE

L'école a ré-ouvert ses portes ce jeudi 14 mai 2020 et a accueilli moins d'une vingtaine d'élèves des classes élémentaires et de grande section de maternelle dans le respect du protocole sanitaire co-construit entre l'ensemble des partenaires (les élus, les services municipaux et la directrice de l'école) à partir du protocole national de l'Education Nationale. La restauration scolaire du midi est assurée et la garderie ouverte aux horaires habituels mais sur inscription. Le bus communal ne circulera pas jusqu'au 29 mai.



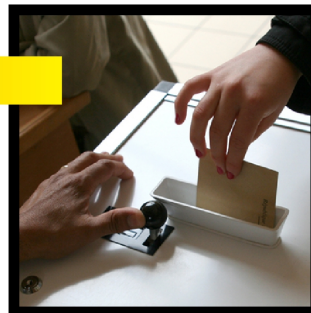
## «OPÉRATION MASQUES»



Des masques tissu « faits main » confectionnés par les couturières bénévoles, ont été distribués à tous les habitants de la commune (2 par personne dans chaque foyer). Pour tout besoin supplémentaire et pour les habitants des résidences secondaires, d'autres masques sont à disposition à la mairie. Nous remercions chaleureusement les couturières et tous ceux qui ont fait des dons de tissus sans lesquels cette action de solidarité n'aurait pas pu avoir lieu.

## INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil municipal élu au complet lors du 1er tour du 15 mars, s'installera et procédera à l'élection du Maire et de ses Adjointes le Samedi 23 mai à 20h30. Pour assurer le respect des règles sanitaires en vigueur, la réunion sera ouverte au public mais le nombre de personnes autorisées à y assister sera limité en fonction de la capacité de la salle.



## COMMÉMORATION DU 8 MAI



Vendredi 8 mai 2020, la commémoration du 75e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée à huis clos, respectant ainsi les directives gouvernementales liées au confinement. Composée d'élus municipaux, du chef de Corps des Pompiers, Mr. Patrice Couret, et du Président de la FNACA, Mr. Jean-Claude Vincent, cette petite délégation s'est recueillie à 11h devant le monument aux morts sur la place de l'Église.

## LA POSTE ET LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Suite au déconfinement, les nouveaux horaires de votre bureau de poste et de votre Maison de Services Au Public sont :  
-Le matin du Mardi au Samedi de 9h à 12h.  
-L'après-midi du Mardi au Vendredi de 14h à 16h20.  
Actuellement, l'accès aux services de la MSAP est uniquement en libre service, **sans accompagnement possible**.



## RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE



Depuis le 11 mai 2020, la déchèterie de Maillac-Sur-Benaize a réouvert ses portes aux horaires habituels du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Cependant, compte tenu de la situation sanitaire, elle fonctionne sur un principe d'alternance :  
-Jours impairs : véhicules aux plaques dont le numéro est impair.  
-Jours pairs : véhicules aux plaques dont le numéro est pair.  
Rappel : Le brûlage des déchets en plein air est interdit par la loi.

